



Fiche retour d'expérience

Energ'Y citoyennes



Production photovoltaïque

Sobriété énergétique

SCIC sous SAS

Fort soutien public

Grâce au soutien du fonds européen FSE+, de l'ADEME et de plusieurs fondations, Energie Partagée a adopté une nouvelle approche : soutenir le renforcement des opérateurs énergétiques territoriaux et citoyens, plutôt que seul le développement de projets. Trois modules (émergence, consolidation, changement d'échelle), munis d'une boîte à outils, aident à la consolidation économique, à la gouvernance et à la professionnalisation des opérateurs.



Energ'Y Citoyennes a pour objet de **développer les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie sur le territoire de la métropole grenobloise**. Ce projet, lancé en 2015 par des habitant.e.s et Enercoop, est soutenu par la métropole de Grenoble et l'ALEC grenobloise.

2016
création de
la coopérative

20
bénévoles actifs

485
actionnaires
(citoyens, collectivités...)

2,3
millions d'euros
investis

1,7
MWc de puissance
photovoltaïque

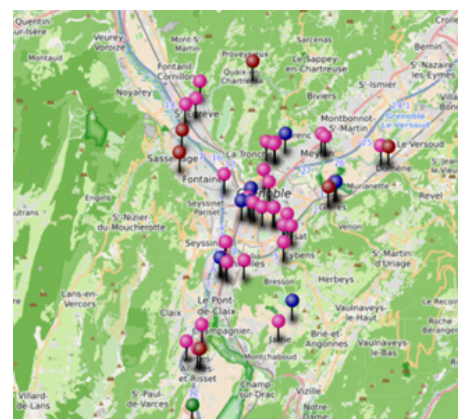
6
projets bois en partenariat
avec Forest'ENR

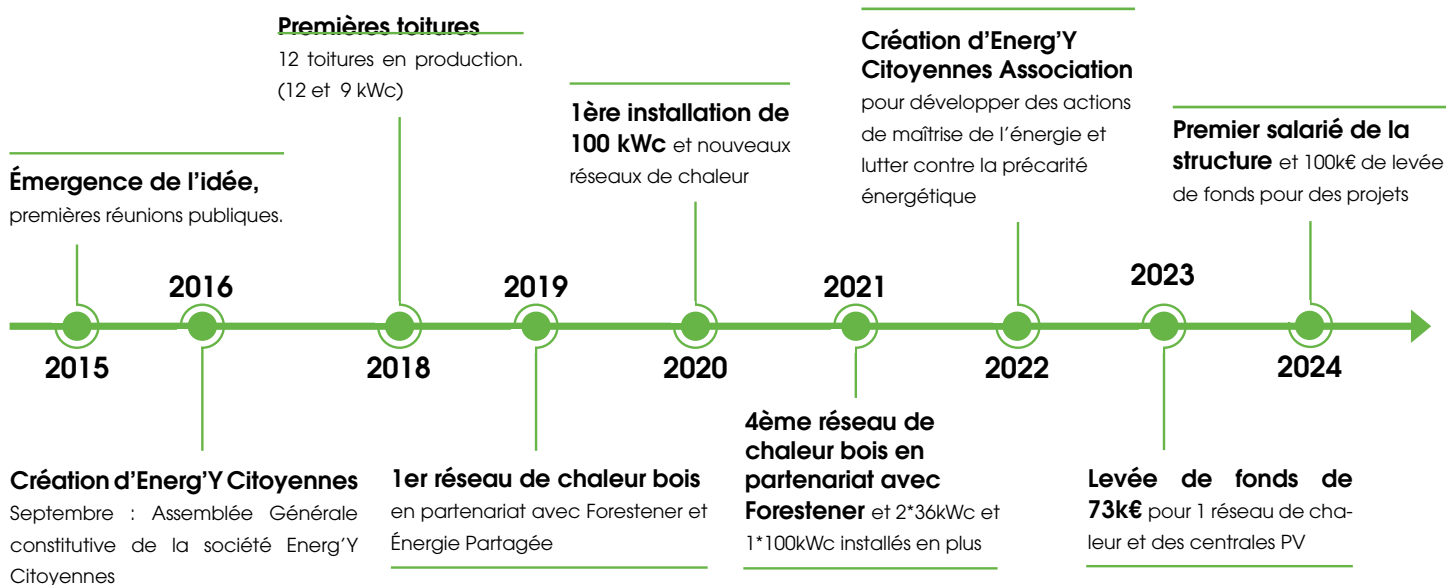
Territoire d'action

Énerg'Y Citoyennes est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui agit sur **le territoire de la métropole grenobloise, soit les 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole**.

Déjà **33 toitures et 2 ombrières photovoltaïques** ainsi que **6 réseaux de chaleur bois** en production.

[J'accède à la carte des projets](#)





Modèle économique et organisationnel

Répartition des actionnaires

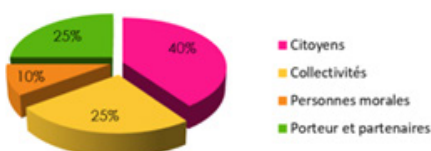
Les actionnaires sont regroupés en **4 collèges** : **Porteurs et Partenaires, Citoyens, Collectivités, Personnes Morales**.

Toutes les décisions sont prises en tenant compte aussi bien des considérations éthiques du projet que de sa rentabilité économique.

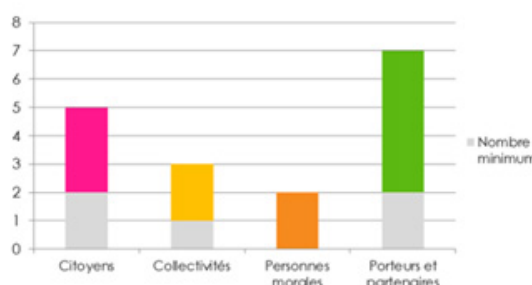
Les votes des collèges sont soumis à pondération comme défini dans les statuts de la société. Elle est gérée et administrée par un **conseil de gestion composé de 5 à 17 membres élus**, représentant les différents collèges, selon les règles fixées dans les statuts.

Energ'Y Citoyennes dispose de l'agrément Esus ; cela implique qu'au minimum 75% de ses revenus sont réinvestis dans l'objet social de la structure.

Pondération du vote à l'assemblée générale



Répartition des représentant.e.s au conseil de gestion



2024 embauche du premier salarié

Octobre 2024 : embauche du premiersalariévialegroupement d'employeurs GEDERRA (80% de temps, mis à disposition d'EYC), pour un coût structurel de 50 000 € par an. Ce dispositif a permis de lever les freins liés à la responsabilité employeur. Le principal obstacle a été le financement : les fonds FEDER sont inaccessibles en zone métropolitaine. Une demande de subvention à la Métropole de Grenoble (25 000 €/an sur 3 ans) n'a permis d'obtenir que 15 000 € en 2023, il est de 20 000€ pour 2025.

Le collectif a établi [une matrice de responsabilités organisationnelle RACI](#), pour préparer le recrutement du premier salarié.



Quelques projets

Maîtrise de l'énergie et lutte contre la précarité énergétique

Les bénévoles d'Energ'Y Citoyennes s'engagent sur différents aspects :

Ateliers de sensibilisation à la transition écologique

Energ'Y Citoyennes anime de nombreux ateliers à destination d'adultes, d'élèves et d'étudiant.e.s, pour encourager la réflexion et l'action sur les enjeux de transition écologique à l'échelle locale.

Ces interventions prennent plusieurs formes : ateliers longs, comme les Conversations carbone (6 séances de 2h en petits groupes), qui invitent à analyser et partager ses habitudes de vie.

Animations ponctuelles, comme la Fresque des nouveaux récits, le quizz Qui veut gagner des électrons ?, les ateliers Inventons nos vies bas carbone (bilan carbone individuel), ou Économiser l'énergie dans mon logement (avec l'ALEC).

Relais du dispositif SOLENI de lutte contre la précarité énergétique

Ulisse Énergie, entreprise d'insertion à statut associatif, pilote le dispositif SOLENI, qui accompagne des familles en situation de précarité énergétique via des diagnostics sur leurs usages de l'énergie et de l'eau à domicile.

Energ'Y Citoyennes appuie Ulisse Énergie dans la diffusion du dispositif auprès de ses communes partenaires, à travers trois types d'actions :

- Information des acteurs locaux (CCAS, élus, artisans, aides à domicile, etc.) en lien avec des ménages en précarité.
- Mise à disposition d'outils : flyers, quizz d'auto-diagnostic, livre jeunesse sur la précarité énergétique réalisé par des étudiants ;
- Animation d'ateliers autour de ces outils.

Ulisse Énergie forme les bénévoles d'Energ'Y Citoyennes pour garantir une transmission efficace de l'information sur le territoire.

Nouveauté 2024

Animation scolaire (CM1/CM2)

Un atelier ludique et immersif mêlant récit et science-fiction : les élèves reçoivent une lettre du futur (2050) les invitant à enquêter sur l'impact énergétique de l'alimentation, à partir de l'exemple du chocolat au lait.

Avec le Low Tech Lab Grenoble, ils découvrent des techniques de cuisine sans électricité et imaginent leur stage dans un métier du futur (épicerie en vrac, réparateur de vélos, capitaine de cargo à voile...).



En 2024, 48 événements organisés ou participé à des événements (apéro solaire, ateliers, conférences, soirées quizz, visites etc.) avec environ 500 participant.e.s pour 311h de temps de bénévolat.



Zoom sur l'impact social d'Energ'y Citoyennes

Des choix de projets guidés par l'impact local et carbone

Les sociétaires d'Energ'y Citoyennes intègrent le développement local et le bilan carbone dans leurs critères de choix. Ils privilégient les panneaux photovoltaïques fabriqués en Europe : les premières installations utilisaient des panneaux allemands ou d'Europe de l'Est, et les projets actuels prévoient des panneaux italiens.

Même si la fabrication des cellules reste majoritairement asiatique, les panneaux sont assemblés en Europe. Surtout, ces derniers ne représentent que 20 à 25 % de la valeur d'une installation : 75 à 80 % de la valeur ajoutée revient à des entreprises locales, françaises ou européennes.

Production d'électricité photovoltaïque

2 GWh

produits par an

*soit la consommation d'environ 494 foyers
(hors chauffage et eau chaude)*

évitant ainsi le rejet de 55 tonnes de CO2

Des réseaux de chaleur ancrés dans les filières bois locales

L'approvisionnement local et durable est central pour les réseaux de chaleur bois. À Quaix-en-Chartreuse, le réseau utilise des granulés produits à partir de sciure, directement sur le site de la scierie Bois du Dauphiné, à moins de 30 km.

À Sassenage, les projets fonctionnent avec des plaquettes forestières issues de coupes locales, fournies par ABSRA, un regroupement de producteurs en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans les deux cas, il s'agit de sous-produits valorisés en circuit court.

Production chaleur renouvelable

14,5 GWh

produits par an

*soit la consommation d'environ 300 logements
(hors chauffage et eau chaude)*

évitant ainsi le rejet de 835 tonnes de CO2



Energ'Y Citoyennes fait installer des toitures solaires sur des bâtiments de la métropole (écoles, mairies, bâtiments municipaux, bureaux, usines ...) qui produisent ainsi de l'énergie



FORESTENER

LA CHALEUR CITOYENNE

Energ'Y Citoyennes mobilise l'épargne locale sur les réseaux de chaleur Forestener

Prise de parts dans Forestener en 2019 pour production de chaleur bois locale.

Investissement d'amorçage en compte courant d'associé pour les projets sur la métropole grenobloise (rendement 4%). Energ'Y Citoyennes participe à la gouvernance.



Perspectives

Travail sur les priorités d'action et de développement de l'offre PV

Le PLUI du territoire grenoblois impose l'intégration d'énergies renouvelables dans certaines constructions neuves. Par ailleurs, la loi APER rend obligatoire l'équipement en ombrières photovoltaïques de certains parkings.

Dans ce contexte, le collectif a engagé un travail de priorisation et de ciblage des efforts commerciaux pour développer des offres d'Autoconsommation Collective (ACC) et poursuivre l'équipement de bâtiments existants.

Par exemple, les promoteurs immobiliers sollicitent EYC pour répondre à leurs obligations réglementaires. Afin de sécuriser les projets dans le temps, EYC négocie avec eux une participation ajustée en fonction de l'évolution des tarifs d'achat entre la phase de négociation et la livraison effective des bâtiments.

Offres prioritaires

COPIE

Offre Priorité 1 - PLUI

- Privé avec contribution systématique
- Public

Offre Priorité 2 - Rénovation patrimoine

- Public

Offre Priorité 3 : Autoconsommation

- Projet pilote en ACI privé
- Projet pilote en ACI public
- Projet pilote en ACC

Offre Priorité 4 : Ombrières loi APER

- Privé avec contribution vs amende
- Public

Rappel des cibles :

- Privé = promoteurs et organisations du territoires
- Public = collectivités, bailleurs sociaux, appliquant le codes des marchés publics (CHU)

Energ'Y Citoyennes

Pour aller plus loin

Les statuts d'Énerg'y citoyennes

Matrice organisationnelle d'Énerg'y citoyennes



Le mot de la fin

« L'actualité nous le rappelle, une accélération du développement des énergies renouvelables est une urgence et l'affaire de tous. Passer à l'action avec Energ'Y Citoyennes c'est contribuer à cette accélération sur notre territoire. »

Fabienne Mahrez, Présidente d'Énerg'Y Citoyennes

Contacts

contact@energy-citoyennes.org
www.energy-citoyennes.org